



## **Communiqué de ¿Dónde Están ? sur la ratification de la condamnation de six participants à une manifestation de soutien à Mariana Mota en 2013**

La Cour d'Appel de Montevideo vient de ratifier la condamnation de six personnes pour leur participation, il y a 10 ans, le 15 février 2013, à une manifestation de protestation contre la décision de mutation d'office de la juge Mariana Mota, prononcée par la Cour Suprême de Justice.

Irma Leites et Alvaro Jaume sont condamnés à 24 mois de prison pour le délit d' « attentat ». Eduardo et Diego Jaume ainsi qu'Anibal Varela, que la Cour d'Appel a considérés auteurs et non complices du même délit comme l'avait considéré le tribunal de première instance, voient leur condamnation à 8 mois de prison confirmée. Jorge Zabalza, le sixième condamné, est décédé en 2022.

Cette décision judiciaire exceptionnellement sévère suscite une forte émotion en Uruguay. Elle remet dans l'actualité un épisode sombre de l'histoire de l'impunité en Uruguay.

Au moment où elle avait été touchée par cette sanction, Mariana Mota était chargée de plus de cinquante affaires judiciaires concernant les crimes contre l'Humanité commis pendant le terrorisme d'Etat (1968-1985). C'est elle qui avait prononcé en février 2010 la condamnation de l'ex-dictateur Juan María Bordaberry. Sa mutation-sanction vers un tribunal civil revenait à l'écarter d'un domaine dans lequel elle avait déjà fait preuve de son immense compétence, de sa rigueur et de son intégrité.

Près de 200 personnes s'étaient réunies, à l'appel de plusieurs collectifs de défense des droits humains pour la soutenir et protester contre son transfert au moment où elle devait prêter serment pour son nouveau poste devant la Cour Suprême de Justice. Cette manifestation pacifique de protestation n'a occasionné aucun dégât ni blessé.

A propos de la décision de déplacement de Mariana Mota, le grand juriste et défenseur des droits humains français Louis Joinet avait déclaré en mai 2013 à Paris :

*« Mariana Mota a sauvé l'honneur de la magistrature uruguayenne. L'enjeu dépasse l'Uruguay. La décision de la Cour suprême constitue un grave précédent dont risquent de s'inspirer les Etats prédateurs, prompts à tourner la page pour qu'elle ne puisse être lue. »*

**Association ¿DóndeEstán? (Où sont-ils?), 21 ter rue Voltaire, 75011Paris**

[dondestan.paris@gmail.com](mailto:dondestan.paris@gmail.com)

<http://donde-estan.com>

Facebook : DondeEstan Francia



Notre association partage ces propos et les manifestants aujourd'hui condamnés à de la prison ne disaient pas autre chose.

L'association ¿Dónde Están? exprime toute sa solidarité aux militants condamnés.

Alors qu'on trouve actuellement en Uruguay, jusqu'aux plus hautes sphères de l'Etat, des nostalgiques de la dictature et des défenseurs de l'impunité, notre association renouvelle son exigence de Vérité, de Justice et de Mémoire, pour qu'il n'y ait plus jamais de terrorisme d'Etat.

Association ¿Dónde Están?-Où sont-ils?

Paris, 23 février 2023

**Association ¿DóndeEstán? (Où sont-ils?), 21 ter rue Voltaire, 75011Paris**

[dondestan.paris@gmail.com](mailto:dondestan.paris@gmail.com)

<http://donde-estan.com>

Facebook : DondeEstan Francia